



27 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

- Elio Di Rupo, Ministre-Président –
- Jean-Luc Crucke, Ministre des Infrastructures –

Wallonie Ambitions Or : deux nouveaux appels à projet pour les sportifs et les infrastructures sportives en Wallonie

Le projet Wallonie Ambitions Or (WAO), lancé par le Gouvernement wallon en 2020, permet de débloquer une enveloppe supplémentaire de 5 millions d'euros par an durant 5 ans pour soutenir le développement des infrastructures sportives en vue de renforcer la pratique du sport de haut niveau.

Ce projet, piloté par Jean-Michel Saive, doit améliorer la qualité des infrastructures sportives wallonnes afin de :

- mettre les athlètes dans des conditions d'entraînement optimales en vue de leurs prestations sur la scène internationale ;
- permettre à la Wallonie d'être une terre d'accueil pour certaines délégations olympiques, en amont des JO de Paris 2024, et ce afin que notre Région puisse profiter des retombées positives de la compétition, tant sur les plans sportif, économique que touristique ;
- soutenir des projets sportifs structurants.

En 2020, 4 projets ont déjà été soutenus pour un total de 4.721.280 euros : le centre d'excellence du Rugby à Soignies, le stade régional de Hockey à Wavre, le Complexe sportif de Naimette-Xhovémont à Liège et enfin l'athlétisme indoor et stade Lucien Gustin d'Hannut.

Pour 2021, il a été décidé de lancer un appel à projet afin de pouvoir avoir une programmation jusqu'en 2024, ce qui permettra une meilleure anticipation des besoins.

De plus, au vu du succès de WAO en 2020, le Gouvernement wallon a décidé de favoriser le rayonnement de notre Région grâce à des Ambassadeurs du Sport.

Un second appel à projet « Ambassadeurs - Wallonie Ambitions Or » est donc lancé parallèlement au dossier « Infrastructures - Wallonie Ambitions Or ».

La Wallonie souhaite en effet pouvoir soutenir des sportifs individuels ou des équipes, au parcours remarquable ou atypique, afin qu'ils se positionnent en tant qu'ambassadeurs de la Wallonie et du projet « Wallonie Ambitions Or » tout en participant à la promotion des infrastructures sportives wallonnes.



Modalités pratiques

Wallonie Ambitions Or – Infrastructures sportives – 5 millions par an

- Public éligible : les pouvoirs locaux et les groupements sportifs constitués en ASBL (Clubs affiliés à une fédération sportive reconnue par la FWB, fédérations sportives).
- Le projet sportif présenté doit avoir reçu une validation officielle de la fédération concernée
- Les sélections se feront sur base du respect des objectifs définis par le projet WAO et leur degré de maturité
- Les dossiers retenus seront présentés au Gouvernement qui arrêtera la programmation jusqu'en 2024
- Le taux de subvention sera de 75 % avec une possibilité de plafond
- 5 millions/an jusqu'en 2024

Les formulaires, qui devront être transmis à Jean-Michel Saive pour le 2 juillet 2021 au plus tard, sont téléchargeables sur le site internet d'Infrasports dès le 3/05/21.

Wallonie Ambitions Or – Ambassadeurs – 300.000 euros par an

- Public éligible : les sportifs individuels et les équipes affiliés aux clubs sportifs (constitués en Asbl ou association de fait, affiliés à une Fédération sportive reconnue par la FWB et dont le siège d'activités est installé en Wallonie).
- Qu'il s'agisse de promouvoir une équipe ou un sportif individuel, la candidature devra être introduite par le club sportif concerné par l'affiliation.
- L'analyse des candidatures sera effectuée par un comité d'experts piloté par Monsieur Jean-Michel Saive, sur base d'un dossier motivé mettant en avant, sans que cela ne soit exhaustif, les aspects suivants :
 - Les résultats sportifs probants au niveau national ou international
 - Les liens forts, avec un ou des lieux d'entraînements en Wallonie
 - Une discipline nouvelle, originale ou peu médiatisée
 - Un parcours de vie ou personnalité remarquable (ex : sportif ayant surmonté des obstacles personnels ou professionnels, auto-financement, ...)
 - L'implication dans la promotion de sa discipline sportive au niveau wallon, national et/ou international
 - Un projet de budget exposant les besoins des candidats et déterminant l'affectation de la subvention sollicitée en leur faveur



- La subvention sera versée aux clubs en faveur des ambassadeurs.
- 300.000 euros/an jusqu'en 2024
- Le montant du soutien sera proposé par le comité d'experts :
 - Plafond maximal de 10.000 € pour les sportifs individuels
 - Plafond maximal de 15.000 € pour les équipes
- Les candidatures doivent être transmises pour le 25 juin 2021 et exclusivement par e-mail à l'adresse suivante : WAO.ambassadeurs@gov.wallonie.be

CONTACTS PRESSE :

Sylvain Jonckheere | Porte-parole de Elio Di Rupo

0495/74.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

Stéphanie Wyard | Porte-parole de Jean-Luc Crucke

0473/80.66.47 – stephanie.wyard@gov.wallonie.be